



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada offre une souplesse accrue aux membres Aéroplan dans la gestion des réservations avec billets-primés

- **Aéroplan offre maintenant les politiques de billets-primés les plus souples parmi tous les programmes de fidélisation canadiens**
- **Les améliorations apportées à Aéroplan respectent la promesse d'Air Canada de créer le programme de primés le plus généreux du pays, qui sera lancé en 2020**

MONTREAL, le 17 juill. 2019 /CNW Telbec/ - Air Canada a dévoilé des changements apportés à Aéroplan qui marquent le début d'une série d'améliorations liées au lancement de son nouveau programme de fidélisation à l'été 2020. Les modifications touchant les billets-primés, qui visent à accroître la souplesse et l'intérêt d'Aéroplan pour les membres, comprennent notamment : le remboursement complet dans les 24 heures suivant la réservation, l'option de remboursement d'un billet-primé jusqu'à deux heures avant le départ, la réduction des frais de remboursement sur le site [aeroplan.com](#), et l'exemption des frais de modification et de remboursement pour les membres Altitude Super Élite 100 d'Air Canada.

« Choix et souplesse sont les maîtres-mots de nos programmes de fidélisation. Nous sommes donc ravis de présenter ces premiers changements à nos membres Aéroplan. De nombreux autres suivront, à mesure que progresse la mise sur pied du meilleur programme de fidélisation axé sur les voyages », a précisé Mark Nasr, vice-président - Fidélisation et Commerce électronique, d'Air Canada. « Aéroplan, qui célèbre son 35^e anniversaire ce mois-ci, constitue une solide assise pour notre nouveau programme. Les changements annoncés aujourd'hui procureront aux membres une souplesse accrue et une plus grande tranquillité d'esprit, tout en maintenant la même valeur imbattable, pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de voyages. »

De nouvelles options centrées sur une simplicité et une souplesse supérieures sont offertes aux membres Aéroplan, parmi lesquelles :

- **Remboursement gratuit et complet dans les 24 heures suivant la réservation** : Les membres Aéroplan pourront, sans frais, annuler une réservation dans les 24 heures et obtenir le remboursement du billet-primé.
- **Option de remboursement d'un billet-primé jusqu'à deux heures avant le départ** : Auparavant, les billets-primés Aéroplan n'étaient pas remboursables dans les 21 jours précédant le départ. À la suite de ce changement, les membres Aéroplan pourront, moyennant des frais, annuler une réservation et obtenir le remboursement du billet-primé jusqu'à deux heures avant l'heure de départ du premier vol de la réservation. Cette nouvelle politique s'applique à toutes les réservations, y compris celles faites avant son entrée en vigueur. Au lieu de conserver la valeur d'un billet annulé comme crédit en vue d'un voyage ultérieur, nous rembourserons les milles Aéroplan, les taxes et les frais, et les membres pourront, au moment de leur choix, faire une nouvelle réservation avec billet-primé, une formule bien plus pratique.
- **Réduction des frais de remboursement sur le site [aeroplan.com](#)** : Aéroplan réduira les frais de remboursement, qui passeront de 150 \$ à 125 \$ pour les remboursements effectués par l'intermédiaire du site [aeroplan.com](#). Cette nouvelle politique de frais réduits s'applique à toutes les réservations, y compris celles faites avant son entrée en vigueur. Les frais demeureront inférieurs pour les membres de statut Aéroplan Diamant, et les remboursements seront sans frais pour les membres Altitude Super Élite 100 d'Air Canada.
- **Nouveauté pour les membres Altitude Super Élite 100 d'Air Canada, modifications et remboursements sans frais** - Les membres Altitude Super Élite 100 d'Air Canada seront exemptés des frais rattachés à une demande de modification de réservation avec billet-primé ou d'annulation de réservation et de remboursement de billet-primé. Cette nouvelle politique d'exemption des frais s'applique à toutes les réservations, y compris celles faites avant son entrée en vigueur.

Pour de plus amples renseignements, cliquez [ici](#).

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant près de 220 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 51 millions de clients en 2018. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs à destination de 62 aéroports au Canada, 54 aux États-Unis et 100 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 317 aéroports

dans 193 pays. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/fr/media, suivez [@AirCanada sur Twitter](https://twitter.com/AirCanada) et joignez-vous à Air Canada dans [Facebook](https://www.facebook.com/AirCanada).

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: Air Canada : Isabelle Arthur (Montréal), isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

